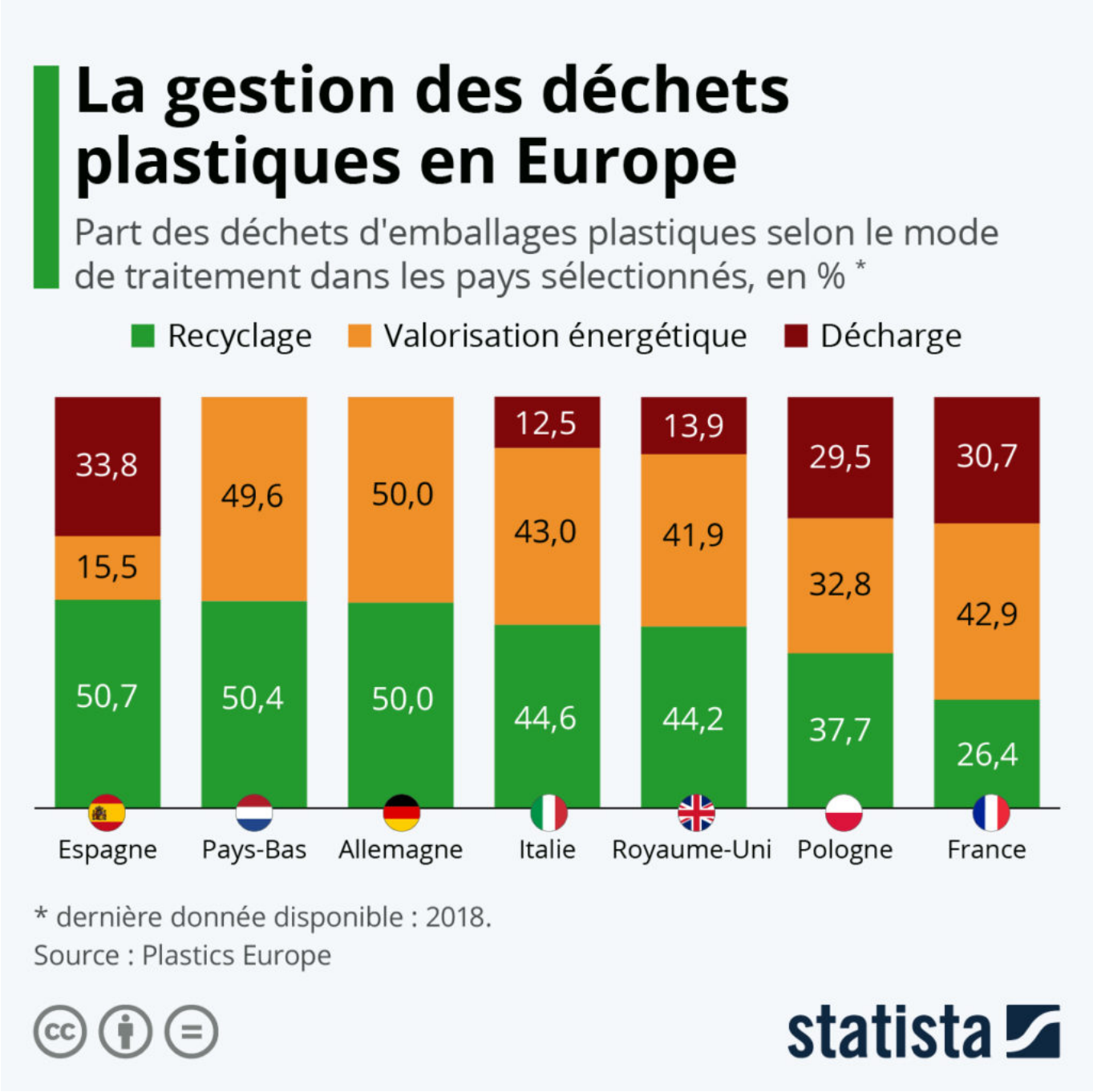
Ecrit par Echo du Mardi le 13 avril 2021

Comment sont gérés les déchets d'emballages plastiques en Europe ?



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 13 avril 2021

Depuis le 1er janvier 2021, une contribution nationale sur les déchets d'emballages plastiques non recyclés s'applique dans l'Union européenne. Les revenus générés par cette « taxe plastique », fixée à 0,8 € par kg de déchets d'emballages plastiques non recyclés, visent à faire face aux dépenses liées au plan de relance économique européen, mais également à inciter les États membres au recyclage.

Avec près de 35 kg produits par habitant et par an, la France se classe, comme plusieurs pays d'Europe de l'Ouest, parmi ceux qui génèrent le plus de déchets de ce type : Irlande (58 kg), Allemagne (39 kg), Italie (38 kg) ou encore Espagne (35 kg). Mais contrairement à ces pays, l'Hexagone fait aussi partie des cancres européens du recyclage, avec un taux de déchets d'emballages plastiques recyclés inférieur à 30 % en 2018, soit l'un des pires de l'UE (taux moyen de plus de 40 %).

Comme l'indique notre graphique basé sur les données de Plastics Europe, les déchets non-recyclés en France sont principalement valorisés pour produire de l'énergie (43 % du total), notamment via des procédés d'incinération, alors qu'une grande partie termine sa course en décharge (environ 30 % du total). Dans des pays comme l'Allemagne et les Pays-Bas, modèles européens en la matière, la réglementation est très stricte concernant la mise en décharge et le traitement des déchets d'emballages plastiques se répartit à 50 % entre le recyclage et la valorisation énergétique. Si une meilleure gestion des déchets passe par le développement de ces méthodes de traitement, cela ne doit pas pour autant faire oublier qu'une réduction des volumes produits est également nécessaire pour limiter l'impact environnemental.

Tristan Gaudiaut pour Statista

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !